



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 janvier 2010

Soixante-quatrième session  
Point 169 de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 16 décembre 2009

[sur la base du rapport de la Sixième Commission (A/64/567)]

### **64/124. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée**

*L'Assemblée générale,*

*Souhaitant* promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée,

1. *Décide* d'inviter l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

*64<sup>e</sup> séance plénière  
16 décembre 2009*

